



Mot du préfet

LE PATRIMOINE : UN HÉRITAGE ET UNE RESPONSABILITÉ

Je profite du début de la saison estivale et des vacances annuelles pour vous inviter à visiter la région de Portneuf et particulièrement ses nombreux témoignages de notre passé.

Des lieux chargés de mémoire, des exemples éloquents du savoir-faire de nos ancêtres, des traditions qui ont survécu au passage du temps, la richesse du patrimoine portneuvois n'est plus à démontrer. Un regard autour de nous suffit pour découvrir et comprendre la vie et les espoirs de nos aïeux.

Il est vrai que la région de Portneuf bénéficie à l'égard du patrimoine d'un atout de taille soit, plus de 300 ans d'histoire. Le passage de ces siècles s'exprime encore dans l'architecture domestique variée de nos villages, de la maison Soulard de Neuville aux maisons de pierre de Saint-Marc-des-Carières; des noyaux préindustriels représentatifs du système seigneurial, tels le moulin à vent de Grondines ou le hameau de La Chevrotière, à l'effervescence de l'ère industrielle elle-même qui a laissé des traces fort intéressantes dans les vieux quartiers des villes comme Portneuf ou Donnacona.

Il nous faut également souligner la reconnaissance dont bénéficie notre patrimoine religieux. Du temple le plus humble au plus majestueux, chacune de nos églises est bien documentée. D'ailleurs, je vous suggère, durant la saison estivale, de visiter les églises qui sont ouvertes au public (Neuville, Cap-Santé, Deschambault, Grondines et Saint-Casimir). Vous y découvrirez des trésors magnifiques d'art religieux et des histoires qui pourraient vous surprendre. À n'en pas douter, ce sont là des témoignages touchants de la foi de nos ancêtres. C'est avec fierté que je puis vous affirmer que la région de Portneuf fait figure de modèle à la grandeur du Québec pour ce qui est de la sauvegarde et de la mise en valeur de son patrimoine religieux.

Nous cherchons à créer dans notre région un lien unique entre le passé et le présent. Rien ne saurait mieux illustrer cette image que la deuxième Biennale internationale du lin de Portneuf qui débute tout juste ses activités. En effet, les expositions qui ont cours au Moulin Marcoux de Pont-Rouge et à la Caserne du lin de Saint-Léonard portent un nouveau regard sur nos traditions domestiques.

Dans une autre perspective, sur les sites patrimoniaux de Deschambault-Grondines, des artistes en art actuel et en métier d'art exposent des œuvres qui sauront vous étonner. Les organisateurs de cet événement méritent toutes nos félicitations car, grâce à leur travail, le patrimoine demeure bel et bien vivant.

Une autre facette intéressante de notre patrimoine est son ancrage dans la ruralité. Qu'il s'agisse de l'architecture domestique, du patrimoine vivant dont un des exemples les plus connus ici est celui de la culture et de la transformation du lin à Saint-Léonard ou même encore de l'aménagement de nos villages, chaque aspect de notre patrimoine exprime l'importance et la fierté de notre milieu rural.

À une époque où l'on travaille à forger une identité portneuvoise, le patrimoine apparaît comme une clef inéluctable de cette quête. Sa sauvegarde et sa mise en valeur permettent de nous reconnaître en tant que Portneuvois et ainsi de nous démarquer des autres régions. C'est pourquoi nous avons une responsabilité à l'égard du patrimoine car les actions que nous posons aujourd'hui constitueront le patrimoine de demain.

Michel Matte, préfet

Chroniques de la MRC

Le Comité de sécurité publique

Les comités de sécurité publique sont établis en vertu de la Loi sur la police concernant l'entente de service avec la Sûreté du Québec.

Cette structure est participative au sens de laquelle les élus municipaux s'associent à la Sûreté du Québec pour assurer un milieu de vie sécuritaire et maintenir un suivi des services offerts par la Sûreté du Québec tout en permettant de créer un lien unique de communication entre la Sûreté du Québec et la clientèle.

Les élus agissent comme représentants des citoyens, de la municipalité et comme partenaire en matière de sécurité publique. Ils expriment leurs attentes, leurs besoins particuliers et participent à l'amélioration du milieu de vie.

Les élus participent à l'élaboration des priorités régionales qui sont cette année :

Priorité 1 : la sécurité routière dans les zones urbaines touchant vitesse et bruit;

Priorité 2 : rassemblement des jeunes dans les endroits publics touchant les méfaits, la consommation de drogue, d'alcool et les réglementations municipales.

Nous croyons que ces priorités rejoignent les réels problèmes que chaque municipalité rencontre et avec la Sûreté du Québec, nous nous assurons du suivi.

Enfin, le comité est formé de 7 élus qui sont :

- Michel Matte, maire de la ville de Saint-Marc-des-Carières;
- Claude Bégin, maire de la ville de Pont-Rouge;
- Rolland Dion, maire de la ville de Saint-Raymond;
- Gaston Arcand, maire de la municipalité de Deschambault-Grondines;
- Jeanne Noreau, mairesse de la ville de Cap-Santé;
- Denis Racine, maire de la ville de Lac-Sergent;
- André Marcoux, maire de la ville de Donnacona.

Tous ces élus s'assurent que la desserte policière respecte les mandats tout en participant au suivi en collaboration avec les gens de la Sûreté du Québec tel que convenu dans l'entente signée en 2006.

Depuis quelques jours, le nouveau directeur du poste de la MRC de Portneuf, le capitaine Michel Boisvert, travaille à l'élaboration d'un nouveau plan des secteurs de patrouille tenant compte du poste unique qui devrait être en fonction vers le 12 juillet 2007.

Soyez assurés que vos élus sont très attentifs à ce changement et s'assureront, avec la Sûreté du Québec, que la sécurité de tous nos citoyens sera des mieux desservie, et sans contrainte afin de vous assurer une meilleure qualité de vie des plus sécuritaire.

André Marcoux, président
Comité de sécurité publique

Saviez-vous que?

La prochaine assemblée publique du conseil de la MRC se tiendra le 18 juillet 2007 à 20h00.